

## RÉGLEMENTATION ANDORRA BIKE RACE ®

### Introduction

L'ANDORRA BIKE RACE ® est une course de VTT par étapes du Gran Fondo World Tour ®, composée de 4 étapes. C'est une compétition individuelle, bien qu'une catégorie spécifique puisse participer aussi en équipe.

Le concours aura lieu les 25, 26, 27, et 28 juillet 2019 à Andorre-la-Vieille, Principauté d'Andorre et à Llavorsí, dans la province de Lleida.

La compétition suit les règles techniques et sportives de Gran Fondo World Tour ®.

### Inscription

2.1. Pour participer à cette compétition, vous devez vous inscrire sur le site officiel: [www.andorrabikerace.com](http://www.andorrabikerace.com). Pour que l'inscription soit valide, il est obligatoire de remplir tous les champs obligatoires du formulaire et de payer les frais d'inscription.

2.2. La période d'inscription se termine le 18 juillet 2019 ou jusqu'à ce que l'inscription soit épuisée. Le quota maximum est fixé à 100 places pour le mode FULL en 4 étapes.

2.3. Les participants doivent être en possession d'une licence de compétition cycliste, délivrée par une fédération nationale de cyclisme.

2.4. Les licences de cyclisme ou autres sports ne sont pas acceptées pour cette course.

2.5. Ceux qui n'ont pas de licence annuelle de cyclisme compétitif doivent demander une licence temporaire, valable uniquement pour la compétition et validée par la Fédération Cycliste Andorrane.

2.6. Cette licence temporaire implique un coût supplémentaire de 12 € par jour et vous permet de concourir dans la catégorie correspondante, avec les mêmes droits que tout autre participant. Détail détaillé du coût et des couvertures de la police d'assurance que Multisegur a préparé pour les participants de l'Andorra Bike Race et qui n'ont pas de licence cycliste annuelle de compétition.

### Garanties i capitals assegurats :

Àmbit NACIONAL

Prima neta per persona/dia 11,54 €

Mort		6.000 €
Invalidesa permanent		6.000 €
Assistència mèdica	Lliure elecció	5.000 €

### Modalitat:

La Companyia garanteix el pagament de les indemnitzacions previstes en les condicions Particulars quan l'assegurat pateixi un accident corporal durant l'esdeveniment de l'esport.

Cost de l'assegurança: 11,54 € per persona + impost local (4%),  
Prima total per persona i dia 12 €



2.7. Le prix d'inscription pour les participants est:

Pour l'ANDORRA BIKE RACE® FULL - 4 étapes :

- \* participants 2018 (jusqu'à 48h avant l'ouverture des inscriptions) ..... 155 EUR
- \* enregistré jusqu'à 100 ..... 175 EUR
- \* enregistré 101-500 ..... 200 EUR

ANDORRA BIKE RACE® (1 étape):

- \* Étape 1 (Dimanche) .....70 EUR

2.8. Le prix de l'inscription comprend:

- Droit de participation aux 4 ou 1 étapes (selon la modalité)
- Vélo dorsal et feuille de numéros personnalisés
- Calendrier et résultats de chaque étape
- Adhésifs des profils des étapes
- Soins médicaux en route
- Dispositif de sécurité large pour les motards
- Rafraîchissements liquides et solides à toutes les étapes
- Rafraîchissement final à Meta dans la région de Chill-Out
- Service de ramassage pour retraités en route
- Service de lavage de vélos
- Parking à vélos (paddock)
- Dîner du Vendredi
- Déjeuner du Samedi

Déjeuner du Dimanche  
Maillot officiel ANDORRA BIKE RACE ®  
Médaille de fin de course ANDORRA BIKE RACE ®  
Divers cadeaux de sponsors en bourse (pack bienvenu)  
Briefing technique de chaque étape

2.9. En cas de disqualification ou de retrait de la compétition, le prix de l'inscription ne sera pas remboursé, totalement ou partiellement.

2.10. Conformément à la réglementation d'Andorra Retail Trade, toutes les inscriptions peuvent être retournées dans leur intégralité pour une période de 7 jours à compter de la date d'enregistrement. Pour les retours après cette période, l'assurance annulation est établie au prix de 18 €. Sans assurance, les remboursements ne seront pas acceptés en dehors de la période légale de 7 jours.

L'assurance annulation couvre le retour sur le montant total de l'inscription dans les sections suivantes:

#### PERIODE% RETOUR

Jusqu'à 7 jours après l'enregistrement à	100%
Jusqu'à 1er juillet	75%
A partir du 2 juillet	0%

Dans tous les retours, une taxe de 3 euros sera appliquée, en concept de frais de gestion.

### **Participants**

3.1. Tous les participants doivent avoir plus de 18 ans, le jour de la compétition.

3.2. Les participants peuvent s'inscrire dans l'une des CATÉGORIES suivantes. Les âges sont calculés en référence à l'âge du participant au 31 décembre de l'année de la compétition:

Mâle OUVERT ÉLITE. 18 ans et plus tard.

Maître 40 mâle. 40 ans et plus 40 ans. \*\*

\*\* Doit avoir une licence principale accréditée.

Femme OUVERTE ÉLITE. 18 ans et plus tard

Maître des femmes 40 ou plus tard. . \*\*

\*\* Doit avoir une licence principale accréditée.

Equipes \*\*: Minimum de 3 coureurs inscrits. 3 coureurs doivent terminer les étapes pour entrer dans le classement. Il y aura un prix pour la meilleure équipe masculine, féminine et mixte. Le classement sera par somme de fois.

\*\* Pour être une catégorie d'équipe, l'équipe doit acquérir de l'espace dans le paddock avec les frais établis plus tard.

-Pour s'inscrire dans les équipes de la catégorie, les coureurs doivent compléter leur inscription individuellement et envoyer un email à [info@andorrabikerace.com](mailto:info@andorrabikerace.com) avec les noms, prénoms et numéro de licence des membres de l'équipe déjà inscrits. (minimum 3 coureurs correctement inscrits)

3.3. Ces catégories ne seront formées qu'en cas de sortie d'au moins trois personnes dans chaque catégorie.

3.4. Les participants titulaires d'un permis de capitaine ne pourront pas participer aux catégories OPEN.

3.5. IMPORTANT: Selon les règles de la Fédération Andorre cyclisme, cyclisme participants titulaires de licence étrangers non traitées par le (ACF) doit avoir une déclaration écrite de leur fédération nationale certifiant que l'assurance est valable en Espagne autorisation. Ce document doit être présenté aux Commissaires pour pouvoir retirer le dossard. Licences UCI acceptées.

### **Arrivée et check-in**

4.1. L'enregistrement et la réception auront lieu à Andorre la Vella, le mercredi 24 juillet 2019 de 17h00 à 20h30 et le jeudi 25 juillet 2019 de 9h30 à 14h00.

4.2. Les dossards seront attribués par catégories et selon l'ordre d'inscription et la dernière mise à jour du classement Great World Tour®.

4.3. Lors de l'enregistrement d'un bracelet d'identification de tous les participants, qui doivent être au moment et à l'usure pendant tous les jours de compétition seront donnés. Le bracelet permet d'accéder aux zones réservées aux participants et assure le respect des mesures de sécurité.

### **Réunions d'équipe**

5.1. Chaque jour, dans l'après-midi (temps lieu à déterminer) un Voyage d'information technique explicative et la sécurité étape importante lendemain est effectuée. La présence en équipe est obligatoire et fortement recommandée pour tous les participants en général.

5.2. Tous les changements seront annoncés sur le tableau d'affichage de la course, et il sera de la responsabilité des participants de rester informés.

Le site officiel et le profil Facebook de la course auront également un panneau informatif pour se tenir au courant des dernières nouvelles.

### **Procédure de course**

- 6.1. Cette compétition ne suit PAS les règlements généraux de l'UCI et les règles spécifiques de BTT de l'UCI.
- 6.2. Après chaque étape les résultats de l'étape, le classement général et la liste des départs pour le jour suivant seront publiés dans le profil Facebook de la course.
- 6.3. Il existe différentes grilles de sortie en fonction du classement général de l'événement. Le premier jour, la grille de départ est triée par catégorie et numéro de course, suivie par les participants sans licence annuelle.
- 6.4. La grille de départ s'ouvre vingt (20) minutes avant l'heure de départ.
- 6.5. Cinq (5) minutes avant l'heure de départ, aucun participant n'est autorisé à entrer dans la grille et doit être placé à l'arrière du groupe de départ correspondant.
- 6.6. Aucun participant ne peut prendre le départ une fois que le départ officiel a été donné, à moins qu'un commissaire n'y consente. Les participants qui prennent la sortie après cette heure seront considérés comme DNS (pas commencé).
- 6.7. Chaque contrôle d'étape, point de rafraîchissement, sortie et arrivée a un temps de passage maximum, moment auquel le service est fermé. Le temps d'atteindre ces points viendra annoncé dans le rutomètre de compétition.
- 6.8. Toute aide illégale suppose la disqualification du participant. L'aide en dehors des zones techniques n'est pas autorisée et entraînera une disqualification.
- 6.9. Les accréditations pour fournir un soutien dans le domaine technique doivent être demandées à l'Organisation lors de la suppression des numéros. Les personnes non autorisées et les véhicules peuvent ne pas avoir accès aux zones techniques (T / ZA)
- 6.10. Les participants qui cessent d'être classifiés officiellement peuvent continuer à participer au test de manière récréative tant qu'ils n'influencent pas le développement de la compétition. Ils prendront la sortie dans la dernière case de sortie. Le non-respect de cette règle suppose l'expulsion du test, sans possibilité de poursuite.

### **Sortie neutralisée**

- 7.1. Pour des raisons de sécurité, la sortie de n'importe quelle étape peut être neutralisée. Le directeur de course dirigera le départ avec un véhicule de course officiel. Lorsque le directeur de course quitte la scène, les participants peuvent commencer à participer.

7.2. Lorsque le véhicule officiel a atteint la fin de la section neutralisée, il s'arrête sur le côté pour indiquer la fin de la neutralisation.

7.3. Pendant le départ neutralisé, il est interdit de dépasser le véhicule du directeur de course.

### **Arrivées neutralisées**

8.1. Pour des raisons de sécurité, la ligne d'arrivée peut être située avant la section asphaltée. Si cela se produit, une période de temps sera définie pour compléter la distance entre la ligne d'arrivée et le paddock. Tout retard dans l'arrivée au paddock supposera 1 minute de pénalité pour chaque deux minutes de retard.

Voyager

9.1. La compétition durera 3 jours et aura les routes suivantes (données finales en attente):

Étape Prologue

Jeudi 25 juillet 2019

15km (150m dénivelés)

Étape 1

Vendredi 26 juillet 2019

65km (+1800m -2800m dénivelés)

Étape 2

Samedi 27 juillet 2019

65km (+2000 -2000m dénivelés)

Étape 3

Dimanche 28 juillet 2019

30km (+1100m dénivelés)

9.2. Cette route sera dûment marquée avec des marques, en particulier dans les points conflictuels, tels que les passages à niveau ou les rues.

9.3. L'itinéraire sera ouvert à la circulation mais correctement contrôlé. Les participants doivent suivre les instructions des autorités de la circulation et des volontaires de l'Organisation et circuler avec prudence. Sur les routes ouvertes, les cyclistes doivent conduire à droite.

9.4. L'itinéraire comprend des ascensions exigeantes et des sections avec des descentes techniques. Il est de la responsabilité du participant de décider quelle section est cyclable pour son niveau. L'organisation n'est pas responsable des

accidents liés aux compétences de chaque participant ou à son niveau de forme physique.

9.5 Pendant le tour deux types de contrôles sont établis: le contrôle du passage (CP) et le contrôle de l'intersection (CI). 1 Dans les contrôles par étapes, un commissaire enregistre le numéro et l'heure du participant. Omettre un contrôle de passe suppose la disqualification. Ne pas suivre les indications d'un contrôle d'intersection suppose la disqualification.

9.6. Quitter la route marquée par l'organisation suppose la disqualification.

9.7. Tous les participants doivent rester dans les limites naturelles des routes, sans faire de coupures ou de raccourcis.

### **Alimentaire**

10.1. Les zones de ravitaillement sont dûment indiquées sur l'itinéraire. Dans ceux-ci, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour couvrir les besoins des coureurs entre les étapes en termes d'alimentation et d'hydratation.

10.2. Les points de rafraîchissement de l'équipement seront les seuls points où l'assistance mécanique et de rafraîchissement sera autorisée, sauf indication contraire.

### **Marquage**

11.1. La course sera marquée avec des flèches directionnelles. Bien qu'aucun appareil GPS ne soit nécessaire pour suivre la route, son utilisation est recommandée. L'organisation fournira les pistes aux participants sous forme électronique.

11.2. Tous les dix kilomètres, la distance jusqu'à la ligne d'arrivée sera indiquée.

11.2.1. La distance jusqu'à la ligne d'arrivée dans les cinq derniers kilomètres sera également indiquée.

### **Sections sans cycle**

12.1. Les commissaires et le directeur de course seront en mesure de décider si une section de l'itinéraire n'est pas cyclable et qu'il est impossible de l'effacer. Dans ce cas, la route peut être détournée dans d'autres points fournis par l'organisation.

12.2. S'il n'est pas possible de terminer, l'heure finale sera le dernier point de contrôle dépassé.

### **Décrocheurs**

13.1. Tout participant qui quitte doit informer l'organisation dès que possible.

13.2. Le défaut de signaler l'abandon signifiera l'expulsion de la compétition.

13.3. En cas d'accident ou d'urgence, et en tenant compte de la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de forcer le retrait d'un participant de la compétition.

## **Résultats**

14.1. Les résultats de chaque étape seront établis en fonction du temps nécessaire pour compléter chacune des étapes, plus les pénalités.

14.2. La durée totale des étapes terminées et le temps total de la pénalité déterminent les classifications finales.

14.3. Les classifications suivantes sont établies:

Homme OUVERT ÉLITE: 18 ans et plus tard.

Femme OUVERTE ÉLITE: 18 ans et plus

Équipes: Un minimum de 3 coureurs inscrits et 3 coureurs doivent terminer les étapes pour entrer dans le classement. Il y aura un prix pour la meilleure équipe masculine, féminine et mixte. Le classement sera par somme de fois.

14.4. Tout participant qui ne termine pas une étape n'est pas officiellement considéré comme un finisseur.

14.5. Tous les participants portent une puce à usage unique pour enregistrer leur temps et être en mesure de suivre. Les commissaires doivent approuver ces délais pour valider les résultats.

## **Récompenses**

15.1. Chaque étape a une cérémonie de remise des prix pour chaque catégorie.

15.2. Les trois premiers participants de chaque catégorie et les leaders correspondants de l'événement ont une cérémonie de podium, la présence des vainqueurs à la cérémonie est obligatoire.

15.3. Lors de la cérémonie de remise des prix, les trois premiers dans chaque catégorie du classement général sont immédiatement appelés sur le podium, une fois que tout le monde a franchi la ligne d'arrivée.



15.4. Seuls les prix en argent sont attribués aux catégories:

Homme Élite

Par classement: 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

GENERAL Male Élite: 750€, 500€, 300€, 200€, 150€, 100€, 50€, 50€, 50€, 50€

Élite féminine

Par classement: 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

GÉNÉRAL Élite féminine: 750€, 500€, 300€, 200€, 150€, 100€, 50€, 50€, 50€, 50€

Étape samedi homme: 250€

Étape samedi féminine: 250€

Étape dimanche homme: 250€

Étape dimanche féminine: 250€

1r équip homme: 300€

1r équip féminine: 300€

\*3 finishers min.

\* Pour postuler au prix par équipe, vous devez envoyer un email à [info@andorrabikerace.com](mailto:info@andorrabikerace.com) avec au moins trois personnes déjà inscrites à la course et le nom de l'équipe. Les équipes doivent être masculines ou féminines. Les équipes mixtes ne sont pas acceptées. Ils marqueront les 3 meilleurs temps.

## **Vélo**

16.1. Le vélo doit être conforme aux règlements de l'UCI, tant en termes de caractéristiques techniques que de mesures de sécurité.

16.2. Les participants peuvent changer de vélo à chaque étape mais ils ne peuvent pas être complètement remplacés ou changés pendant une étape.

16.3. Les vélos garés dans le parking officiel de la course ne pourront retirer que les participants qui portent le bracelet avec le numéro de dossard correspondant et qui correspond à la bicyclette.

16.4. Les tandems ne sont pas autorisés.

## **Équipement**

17.1. Il est obligatoire de rivaliser avec le numéro de course attribué par l'organisation. Le dossard doit être placé sur le devant du vélo et sur le dos du participant. Les deux doivent être clairement visibles et ne peuvent pas être modifiés. La puce électronique ne peut pas être modifiée et doit être placée là où l'organisation l'indique.

17.2. Tous les leaders du classement général doivent porter le maillot de leader, délivré par l'organisation.

17.3. Pour des raisons de sécurité, il est recommandé d'apporter un téléphone portable.

17.4. Il peut être nécessaire, en quelques étapes, de porter certains vêtements chauds (imperméables, jambes thermiques, etc.). Le choix du matériel est la responsabilité des participants.

## **Sport et nature**

18.1. Le BTT est un sport de compétition ou une activité de loisir qui se déroule dans un environnement naturel et l'impact qu'il peut avoir sur l'environnement est la responsabilité de tous les participants et organisateurs.

Il est strictement interdit de jeter des ordures sur la route. Les participants doivent être respectueux de l'environnement (ne pas pédaler sur les routes et ne pas prendre de raccourcis qui peuvent endommager la végétation), faire attention aux animaux et à l'environnement.

**Les étapes du vendredi et samedi transitent dans une partie de son parcours par le Parc Naturel de L'Alt Pirineu. Il est TRÈS IMPORTANT de prendre soin non seulement du NETTOYAGE mais aussi du RESPECT du reste des utilisateurs du parc, tels que les marcheurs, etc.**

18.2. Commissaires le droit de disqualifier tout participant qui ne respecte pas l'environnement ou la propriété privée qui se croisent pendant la course, et expulsés sans possibilité de continuer à participer à la compétition sont réservés.

## **Considérations**

19.1. Tous les participants doivent être respectueux des autres cyclistes, des commissaires, des membres de l'organisation, des journalistes et des spectateurs.

19.2. L'itinéraire de la compétition est exclusivement réservé à la course.

19.3. Les commissaires se réservent le droit de disqualifier tout participant qui ne respecte pas ces considérations, et de l'expulser sans la possibilité de participer à la compétition.

19.4. Tous les participants donnent leurs droits d'image à l'organisation, qui peut utiliser toute photographie ou vidéo dérivée ou faite pendant les jours du test et qui y est liée.

19.5. L'organisation n'est pas responsable des dépenses ou des dettes qui pourraient être encourues par les participants au cours de l'événement.

19.6. Si nécessaire et uniquement en cas de force majeure, et afin d'assurer le développement de l'événement et la sécurité de toutes les personnes (participants, conservateurs, équipements techniques, etc.), l'organisation se réserve le droit de retarder l'heure de départ, modifier, modifier ou annuler une étape.

19.7. L'Organisation ne peut pas donner la sortie en cas de situation de pré-émergence contre les incendies (selon la réglementation en vigueur de la Principauté d'Andorre). Dans ce cas, cette étape serait suspendue sans possibilité de réclamation contre l'organisateur car il s'agit d'un sujet sans rapport avec leurs compétences.

## **Revendications**

20.1. Les réclamations doivent être soumises officiellement aux commissaires de carrière.

## **Paddock**

21.1. Les équipes et les marques commerciales doivent réserver l'espace à l'avance en contactant l'email: [info@andorrabikerace.com](mailto:info@andorrabikerace.com)

Les prix PADDOCK sont les suivants:

Équipes

Tentes 3 × 3m 50 €

Tentes de 6 × 3m - 9x3m 100 €

Il y aura également une Zone Expo pour les marques commerciales:

Marques déposées (Zone EXPO)

Tente 3 × 3m 200 €

Tente de 6 × 3m 250 €

Carpe de 9 × 3m 300 €

21.2. Aucun participant ou assistant d'équipe ne peut camper ou passer la nuit dans le paddock, sauf autorisation de l'organisation.

**LA SAISIE RACE BIKE ® ANDORRE ET L'ACCEPTATION RESPECT DU PRESENT  
REGLEMENT, DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES ET POLITIQUE  
D'ANNULATION.**